

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription
2017-2018

► Inscription ▼

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

► Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▼

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.

3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.** Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation et les accepter.

Montant total de l'inscription

Fait à Le

Signature précédée de la mention lu et approuvé.

prépasup

Ne rien inscrire
Réservé au secrétariat

Écoles d'ingénieurs accessibles après le bac

Fiche d'inscription
2017-2018

NOM PRÉNOM

Adresse

Code postal Ville

Tél. mobile étudiant Tél. mobile parents

e-mail @

Établissement fréquenté

Études envisagées après le bac

● Notes moyennes et note de l'écrit du bac français

Maths Phys.-Chimie Anglais Bac

● Concours présenté(s) Puissance 11 Avenir Alpha
 GEIPI/Polytech Advance

► Stage(s) choisi(s) ▼

● Stages 2017-2018

Initiation n°1 (23-27 octobre) Initiation n°2 (26-30 décembre)

<input type="checkbox"/> Hiver n°1 (19-23 février)	<input type="checkbox"/> Hiver n°2 (26 fév.-2 mars)
<input type="checkbox"/> Puissance 11	<input type="checkbox"/> Puissance 11
<input type="checkbox"/> Avenir	<input type="checkbox"/> Avenir
<input type="checkbox"/> Stage mixte	<input type="checkbox"/> Stage mixte

● Stage week-ends 2018 Week-ends 2018 (17-18 mars + 31 mars - 1^{er} avril)

● Concours blanc supplémentaire 2018 Dim. 25 mars, orientation Puissance 11
 Dim. 25 mars, orientation Avenir

● Stages de printemps 2018

<input type="checkbox"/> Printemps n°1 (16-20 avril)	<input type="checkbox"/> Printemps n°2 (23-27 avril)
<input type="checkbox"/> Puissance 11	<input type="checkbox"/> Puissance 11
<input type="checkbox"/> Avenir	<input type="checkbox"/> Avenir
<input type="checkbox"/> Stage mixte	<input type="checkbox"/> Stage mixte

● Stage week-end spécial "GEIPI-Polytech"

10-11 février 10-11 mars 7-8 avril

● Stages de préparation à l'entretien 24 février 2018 21 avril 2018

Date et signature obligatoires ci-contre

Conditions générales d'inscription

Fiche d'inscription 2017-2018

Inscription ▾

Pour s'inscrire à l'un de nos stages ou préparations tels que définis par la brochure correspondante ci-jointe, il suffit de nous retourner la **fiche d'inscription, datée, signée et accompagnée du règlement financier** (ne pas oublier d'indiquer votre adresse et de timbrer l'accusé d'inscription). Cet accusé de réception vous sera retourné visé dès sa réception et vous servira de double (à conserver) de votre inscription. Les inscriptions accompagnées d'un règlement financier partiel ne sont pas prises en considération.

Aucune inscription ne peut être enregistrée par téléphone, télécopie ou e-mail.

Nos stages étant la plupart du temps complets, il est vivement conseillé de s'inscrire au moins trois semaines avant la date de début des cours.

Garantie IPESUP-PRÉPASUP et conditions d'annulation ▾

Bien que fonctionnant avec des effectifs limités pour un stage donné, PRÉPASUP tient à apporter les garanties de remboursement suivantes :

1. Toute inscription annulée **avant** le début des cours sera **intégralement remboursée**.
2. **Pour garantir la qualité des moyens pédagogiques mis en oeuvre** (enseignants, programmes, horaires, niveau...), PRÉPASUP assure, pendant une **période d'essai** fixée au premier quart du stage (exprimé en heures de cours et examens), un remboursement au prorata des heures restant à effectuer en cas d'annulation.
3. **Au delà du quart du stage, aucun remboursement n'est plus possible, quel que soit le motif de l'annulation.**

Toute annulation doit faire l'objet d'une **notification écrite, datée et signée**, soit par un formulaire disponible à notre secrétariat, soit par lettre recommandée avec avis de réception (AR).

Dans tous les cas, c'est la **date de réception** de la demande qui est prise en considération.

La non présentation le jour de la rentrée ou une absence, même prolongée, aux cours ne constituent pas une annulation réglementaire.

Aucune annulation ne peut être reçue ni par téléphone, télécopie ou e-mail.

Le remboursement de l'intégralité des sommes versées nous dégage de toute responsabilité.

Le standing des locaux que nous avons choisi de vous proposer nous oblige à vous demander d'être respectueux du reste de la co-propriété et des abords. Un manquement grave à cette consigne pourrait entraîner l'exclusion.

Conformément au décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006 et à l'arrêté du 22 janvier 2007 interdisant de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, y compris les endroits ouverts telles les cours des établissements publics et privés destinés à la formation, l'usage du tabac est strictement interdit dès l'accès sur la rue.

Visa PRÉPASUP

Affranchir
au tarif lettre
en vigueur

Melle - M.

prépasup 16 B, rue de l'Estapade 75005 Paris

Cadre réservé au secrétariat

Paris, le [] Mademoiselle, Monsieur, nous avons bien reçu votre inscription à nos stages "Écoles d'ingénieurs accessibles après le baccalauréat" 2017-2018 et vous en remercions.

● Stages 2017-2018

- Initiation n°1 (23-27 octobre) Initiation n°2 (26-30 décembre)
- Hiver n°1 (19-23 février) Hiver n°2 (26 fév.-2 mars)
- Puissance 11 Puissance 11
- Avenir Avenir
- Stage mixte Stage mixte

● Stages week-ends 2018

Week-ends 2018 (17-18 mars + 31 mars - 1^{er} avril)

● Concours blanc supplémentaire 2018

Dimanche 25 mars, orientation Puissance 11
 Dimanche 25 mars, orientation Avenir

● Stages de printemps 2017

- Printemps n°1 (16-20 avril) Printemps n°2 (23-27 avril)
- Puissance 11 Puissance 11
- Avenir Avenir
- Stage mixte Stage mixte

● Stage week-end spécial "GEIPI-Polytech"

10-11 février 10-11 mars 7-8 avril

● Stages de préparation à l'entretien

24 février 2018 21 avril 2018

Votre dossier est Complet Incomplet, veuillez nous faire parvenir par retour :

Le secrétariat des inscriptions